

<p>Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 27 septembre 2013</p>
--

Présents :

Christian BOSQUET, Annik HUGON, Nathalie RODRIGUES, Eric BERNARD, Jean-François GUILBERT, Serge CAMPANA, Alain RIVIER, Serge VILLARD, Jérôme DIMEGLIO Martine LE COZANNET.

Absent excusé : Jean-Luc PRAT.

Ordre du jour :

1. Rapport d'activités de la CCRH.
2. Délibération de mise en place du droit de préempter.
3. Indemnités de conseil du receveur.
4. Modification de statut de la CCRH pour le fonctionnement du SPANC.
5. Divers.

1) Rapport d'activités de la CCRH.

Le rapport annuel d'activités a été présenté en détail par le Maire.

Les personnels sont au nombre de 56 agents dont 40 permanents, l'effectif est en progression afin de répondre à l'évolution régulière des compétences de la communauté de commune.

L'enveloppe budgétaire affectée au reversement d'une Dotation de Solidarité Communautaire aux communes a été fixée à 80 000 €. Le montant attribué à chaque commune dépend de 3 critères :

- La population de la commune,
- Le potentiel fiscal de la commune,
- Les charges de la commune.

Pour l'année 2012 la Dotation de Solidarité Communautaire pour notre commune est de 6 000 € pour la part fixe et de 3 150,20€ pour la part variable soit un total de 9 150,30 €.

La Dotation Globale de Fonctionnement pour la CCRH s'est élevée à 929 640 € soit 85 € par habitant à comparer à 88 €/habitant au niveau régional et à 79 €/habitant au niveau national.

Le rapport annuel des ordures ménagères fait état de 300 Kg de déchets ménagers par an dont 17 Kg de journaux, 19 Kg de verres, 8 Kg d'emballages ménagers.

Les dommages de vandalisme sont évalués à 2 à 3 000 € par an de moyenne.

2) Délibération de mise en place du droit de préempter.

Un terrain de 5ha40 autour de l'usine Basaltine, appartenant à la SCI Valmont est à vendre aux enchères. Dans le cadre de sa compétence du développement économique la CCRH souhaiterait acheter ce terrain.

Il est proposé que la commune préempte au profit de la CCRH.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

3) Indemnités de conseil du receveur.

Le nouveau receveur est en poste depuis le 01/09/2013, il est proposé d'attribuer l'indemnité sur la base du barème à 100% au prorata du temps depuis le 1^{er} septembre.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

4) Modification de statut de la CCRH pour le fonctionnement du SPANC.

La CCRH devient porteur de projets et de dossiers pour les demandes d'aide à la réhabilitation, pour les dossiers pour de mises aux normes d'unité de traitement et d'épandage de particuliers en mini station collectives à l'agence de l'eau.

La CCRH devient donc l'intermédiaire entre le particulier et l'agence de l'eau.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

5) Divers

La cérémonie du 11 novembre débutera à 11h00, les hommages rendus au monument aux morts seront suivis d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Une demi journée de nettoyage et d'entretien de l'espace St Reine est organisée le samedi 16 novembre à partir de 9h00 avec l'association La Pie sur l'Amandier, les membres volontaires du conseil municipal se joindront à cette journée.

Le repas des anciens se déroulera le 14 décembre à 12h00.

Le rythme scolaire sera débattu lors du prochain conseil d'école.

Le prochain conseil municipal est fixé le vendredi 15 novembre 2013 à 20h30.